

Zeitschrift: Folklore suisse : bulletin de la Société suisse des traditions populaires = Folclore svizzero : bollettino della Società svizzera per le tradizioni popolari

Herausgeber: Société suisse des traditions populaires

Band: 36 (1946)

Heft: 2

Artikel: Les "chandelettes" de la petite Fête-Dieu à Estavayer-le-Lac

Autor: Brodard, F.-X.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1005770>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

FOLKLORE SUISSE

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ SUISSE DES TRADITIONS POPULAIRES

Paraît quatre fois par an

36^e Année

N° 2*

1946

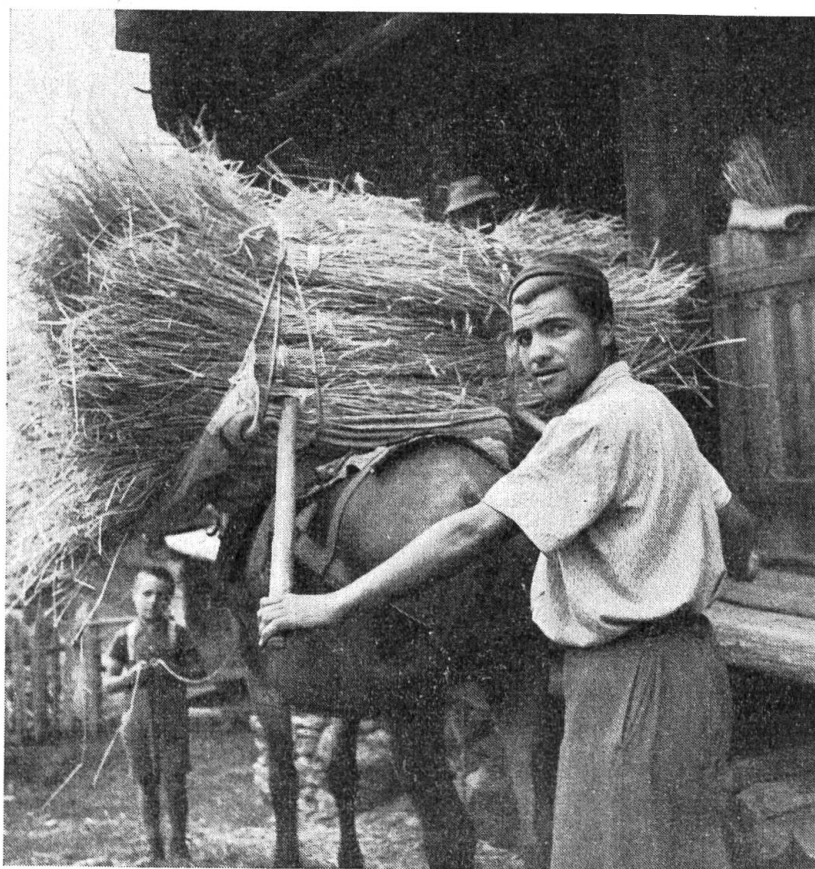


Photo K. Suter.

Rentrée de la moisson à Champdonne (Val d'Entremont).
La charge du mulet est maintenue en équilibre à l'aide de deux bâtons
(voir No 1, page 13*).

Les „chandelettes“ de la petite Fête-Dieu à Estavayer-le-Lac.

Par F.-X. Brodard, Estavayer-le-Lac.



Photo R. Loup, Estavayer.

Petit garçon portant sa «chandelette».

On sait que la Fête-Dieu, le jeudi après la fête de la T.-S. Trinité revêt une grande solennité à Estavayer. Le jeudi suivant se termine l'octave de la fête. A cette occasion, il y a messe chantée durant laquelle les encenseurs et les fleuristes encensent et jettent des fleurs comme le jour de la solennité. Puis, la procession du T.-S. Sacrement fait le tour de l'église. Non seulement les enfants des écoles y assistent, mais aussi, cette fois, les petits enfants (voir fig. p. 19*), conduits ou portés par leur maman, quelque parente ou connaissance. Ils ont souvent des ailes, et les garçons de cinq à huit ans portent en outre une «chandelette» (voir fig. ci-dessus). Cette «chandelette» a été confectionnée la veille par la maman ou le papa. Un garçon est allé dans les grèves couper



Photo R. Loup, Estavayer.

Groupe d'enfants accompagnés de leur maman
et portant leur «chandelette».

une baguette bien droite, autour de laquelle on a ficelé un bouquet de fleurs du plus joli effet. Tous les garçons de la «petite école» (première et deuxième année d'école primaire) portent leur «chandelette». Puis, suivant la procession, les mamans entrent à l'église avec leurs petits enfants, que le curé de la paroisse bénit solennellement, après avoir adressé aux mamans et à toute cette bruyante cohorte une brève allocution. Cette dernière cérémonie se passe devant la grille du chœur. On s'en va ensuite; beaucoup de mamans profitent de l'occasion pour faire photographier leurs enfants, cela depuis quelques années surtout.

Une fois rentrées à la maison, elles portent au galetas la „chandelette“ qu'elles y déposent, et qui protégera la maison. Elle y restera jusqu'à ce que, l'année prochaine, elle soit remplacée la nouvelle «chandelette».

Caractéristiques d'un enterrement à Ayent.

Par R. P. Venance Praplan, Romont.

Ayent, localité valaisanne du centre, sise sur la rive droite du Rhône, présente un certain nombre de particularités du plus haut intérêt. Mais, le patrimoine ancestral qu'il conservait jusqu'à ces dernières années avec un sentiment de noble fierté, s'effrite et devient par conséquent d'une pérennité contestable.